



Synthèse du programme d'activité Bilan 2021 et Perspectives 2022

*contact@ires.fr



- Document adopté par l'Assemblée générale du 23 mars 2022

Ce document présente le bilan de l'année 2021 et les perspectives de l'année 2022 des quatre groupes de travail (Relations professionnelles, Travail, Revenus, Emplois) et des activités transversales (Publications, Site internet, Documentation et Séminaires).

L'année 2021 a encore été marquée par la pandémie de Covid-19. Certaines activités de recherche ont pris du retard par rapport aux prévisions initiales du programme de travail 2020-2021, mais dans une bien moindre mesure que l'année précédente. Malgré un contexte de travail compliqué, l'activité est restée très intense.

Comme l'an dernier, plusieurs publications témoignent de la mobilisation de l'équipe autour des conséquences économiques, sociales et politiques de la pandémie. Ainsi, après la publication de la Chronique internationale spéciale 2020 qui a porté explicitement sur la mobilisation sanitaire des États et de l'UE face à la première vague, la publication en janvier 2022 du numéro spécial porte sur les mesures inédites mises en place pour face à l'impact économique et social.

Dans le même temps, les quatre groupes de travail ont poursuivi les chantiers ouverts depuis plusieurs années sur les thèmes d'intérêt pour les organisations syndicales.

Relations professionnelles

Les activités de recherche du groupe relations professionnelles se sont poursuivies afin de mettre en œuvre le programme de travail 2020. De nouveaux projets ont également pu voir le jour, développant de nouvelles perspectives de recherches pour appréhender à la fois les évolutions de fonds des relations professionnelles et les effets des récentes réformes, dans une donne redistribuée par les crises sanitaire, économique et sociale.

Les travaux ont notamment porté sur la dynamique des systèmes de représentation dans l'entreprise et de négociation collective en France après les changements radicaux dans l'architecture institutionnelle de la représentation des salariés initiés par les ordonnances de 2017. Deux projets, entamés en 2019, analysent la mise en place des nouveaux Comités sociaux et économiques. Le premier, achevé et mené avec les cabinets d'expertise Syndex et Orseu, ainsi que l'université de Rennes I, analyse, dans le cadre des travaux d'évaluation des ordonnances, le fonctionnement des nouveaux CSE (moyens de l'instance, architecture de la représentation, devenir des élu·es) et les modalités de prise en charge de leurs attributions. Le second se concentre sur le secteur des transports publics urbains.

Les ordonnances de 2017 ont également accentué la décentralisation de la négociation collective vers l'entreprise, prolongeant ainsi un mouvement entamé depuis les années 1990. Ceci pose de manière renouvelée la question des domaines de la loi, de la branche et de l'entreprise. La notion « d'articulation » de la négociation d'entreprise avec la négociation de branche est au cœur de la recherche menée avec le groupe « Revenus » de l'Ires et le cabinet Orseu et qui a fait l'objet d'un rapport pour la Dares. La montée de la négociation d'entreprise se retrouve dans l'ensemble des pays européens. Un projet en cours, basé sur la comparaison internationale et financé par la Commission européenne, porte sur les conséquences de cette décentralisation à l'échelle de l'entreprise en se centrant sur les stratégies des représentants des salariés.

Concernant l'acteur syndical, des projets comparatifs cherchent à comprendre les modalités de l'action syndicale et les processus complexes d'engagement des

travailleuses et des travailleurs dans le syndicalisme. Deux secteurs sont privilégiés : les activités liées au Care, plus particulièrement les EHPAD, et les activités des plateformes numériques. Ces recherches posent la question des conditions d'un renouveau de l'action syndicale face aux mutations du travail.

Travail et sécurisation des parcours

Les travaux sur les conditions dans lesquelles peuvent se construire des parcours d'insertion et des parcours professionnels malmenés par les fonctionnements du marché du travail. Un focus y est apporté sur la contribution spécifique du champ associatif aux politiques d'insertion sociale et professionnelle se poursuivent. La question de l'articulation entre modalités de sécurisation des parcours et modalités d'accompagnement des entreprises et des mutations économiques est également investie. Par ailleurs, des travaux sont engagés sur les diverses formes de fragmentation du monde du travail et leurs effets. Enfin, les travaux historiques se sont prolongés, sur les activités sociales de la Poste comme sur la place du principe d'obligation dans le champ de la protection sociale.

Les recherches sur la fragmentation du monde du travail et ses impacts sur le travail s'intéresseront en particulier aux effets de déstructuration des organisations du travail et des capacités d'action collective des travailleurs, ainsi qu'aux conséquences sur le sens au travail, les protections individuelles et les enjeux syndicaux.

Les travaux relatifs à l'insertion et l'accompagnement sur le marché du travail creusent la question de la participation effective des personnes aux conditions qui leur sont offertes. Une hypothèse traverse l'ensemble de ces travaux : l'évolution des capacités et de la situation des personnes en insertion professionnelle suppose que celles-ci « prennent part » à leur environnement, contribuent autrement dit à la formation de leurs propres capacités, en se livrant à des activités que l'on pourrait qualifier au sens large « d'éducatives ». Il est de la responsabilité des environnements et des structures de leur en offrir l'opportunité. Cette perspective est travaillée à travers plusieurs catégories : celle de l'engagement et celle de l'expérience. Les travaux sur les innovations dans le secteur de l'insertion par l'activité économique, tout d'abord, se centrent sur les formes de participation des salariés en insertion aux instances du dialogue social et de la gouvernance associative, et leurs effets sur leurs trajectoires socio-professionnelles. La place et l'engagement des jeunes y sont plus particulièrement questionnés. Les travaux sur « l'expérience accompagnée », de leur côté, s'intéressent aux conditions dans lesquelles l'accompagnement peut soutenir le déploiement d'une expérience : la capacité de la personne à retrouver prise sur son parcours, et le développement de son projet ou de son « offre de travail ». Les bénéfices pour les personnes d'une approche expérientielle de l'accompagnement tiennent précisément à cette articulation. Accompagner suppose alors sans doute de prêter une attention soutenue à tous les types de situations susceptibles de se présenter dans un parcours d'accès à l'emploi ou à la création d'activité, pour que celles-ci puissent effectivement organiser des expériences de qualité.

La mobilisation de la notion d'expérience concerne également les travaux qui s'intéressent aux modalités d'articulation entre accompagnement vers l'emploi et

accompagnement des employeurs (ou des mutations économiques). C'est alors deux expériences qu'il s'agit d'accompagner : celle d'une personne en recherche d'emploi et celle d'un employeur souvent démuni en matière de gestion de ses processus de recrutement. Certaines pratiques d'accompagnement s'y attachent : une enquête est engagée sur ces pratiques. Dans une perspective voisine, enfin, on peut se demander si les soutiens aux entreprises d'un territoire, apportés dans le cadre de la revitalisation des bassins d'emploi, ne gagneraient pas à travailler davantage une autre articulation, entre le soutien apporté à la capacité des entreprises à développer leurs activités (une capacité d'entrepreneur), et le soutien apporté à leur capacité à créer des emplois durables (une capacité d'employeur).

Pour finir, un ensemble de travaux de nature historique se sont poursuivis. La recherche sur l'histoire des activités sociales de la Poste entre 1931 et 1991 s'est achevée. Celle-ci examine dans une perspective d'histoire économique les moyens financiers du service social ainsi que ses modalités de gestion et de consultation, et cerné les différentes étapes du modèle social des PTT entre 1931 et 1991. Distincte de celles des activités sociales d'EDF ou de la SNCF, leur histoire a permis de qualifier ce modèle de politique d'emploi s'agissant d'une administration, ainsi que de mieux comprendre l'importance des transferts sociaux opérés indirectement par la fonction publique. Le projet d'une histoire des organisations syndicales de l'INSEE, engagé à leur propre demande, doit faire l'objet d'une étude préalable de faisabilité. Enfin, les travaux engagés sur le principe d'*obligation* comme corollaire de l'instauration d'une solidarité *nationale*, s'étendent désormais, au-delà du seul champ de la santé, à la protection sociale en général. Une attention particulière est portée aux débats qui ont eu cours dans l'immédiat après-guerre et dans les décennies suivantes, pour comprendre le devenir progressif de ce principe dans un contexte où l'invocation de la liberté individuelle, du « c'est mon choix », semble connaître une irrésistible progression.

Revenus

Les travaux menés sur les revenus éclairent les évolutions concernant la formation et la répartition des revenus autour de trois grands axes : revenus primaires, protection sociale, revenus disponibles et inégalités.

Le premier axe, sur la formation des salaires et autres formes de rémunération, constitue un premier niveau qui conditionne la distribution des revenus pour la majorité des salariés. Plusieurs travaux portent sur la négociation collective où se posent des enjeux concernant l'évolution des salaires et des emplois. Un projet achevé en 2021 met à jour une diversité des formes d'articulation entre négociation d'entreprise et de branche dans la définition des normes d'emploi et de travail et ce, contrairement au schéma linéaire d'un déplacement de la branche vers l'entreprise promu par le législateur depuis une quarantaine d'années et en particulier par les ordonnances de 2017. Cette diversité dépend tout à la fois des modèles économiques et productifs des entreprises, de la nature des relations sociales en leur sein, des stratégies d'acteurs poursuivies à différents niveaux, etc. Les répercussions de la crise sanitaire sur l'emploi ont incité à réactiver un projet portant sur les négociations des ajustements de l'emploi et des salaires durant la crise économique de 2008. Une analyse par enquête de terrains montrait que les périodes de crise sont propices aux négociations de concessions, avec

des effets de fragilisation de la relation d'emploi qui s'avèrent parfois durables. Ce constat interroge les leviers possibles pour défendre l'emploi face à la crise de Covid-19.

Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, plus généralement, l'ensemble des politiques sociales de transferts sociaux et fiscaux, en espèces ou en nature.

Les travaux menés dans le cadre d'un projet ANR (Agence Nationale pour la Recherche) en collaboration avec d'autres chercheurs, sur la construction d'un marché du risque santé ont fait l'objet de nouvelles valorisations. Il s'agissait notamment d'analyser les usages par les acteurs privés (acteurs mutualistes et organisations patronales et syndicales notamment) des instruments juridiques du marché ainsi qu'une comparaison France/États-Unis sur le rôle des organisations syndicales et des employeurs dans la configuration du risque santé. Le projet a analysé la généralisation de la couverture complémentaire santé obligatoire pour les salariés du secteur privé et les transformations des relations entre assurances privées et professionnels de santé en termes de renforcement des logiques marchandes et de reconfiguration de la protection sociale dans le champ de la santé. Après des valorisations des premiers résultats en 2019 et 2020, un numéro spécial de la *Revue de l'IRES* est paru sur les recompositions des rapports entre assurances privées et assurance publique en France et aux États-Unis. Ses apports sont particulièrement éclairants à l'aune des débats autour d'une « Grande Sécu » ou d'un 100 % sécu.

Autour de la question de la prise en charge de la dépendance à domicile, une nouvelle recherche a été entreprise cette année afin d'analyser l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes locaux d'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes avec handicap, dans le contexte d'une offre institutionnelle déficitaire dans de nombreux territoires et de conditions de travail souvent précaires pour les professionnels de l'aide à domicile. Les mécanismes individuels et collectifs qui déterminent la construction des systèmes d'aide sont étudiés à l'aune de la catégorie de "qualité du soin" qui est au cœur des représentations, des pratiques et des trajectoires des différents acteurs sociaux. La recherche croise le point de vue et le vécu des protagonistes de la relation d'aide, à savoir les personnes en situation de dépendance, les proches qui constituent souvent le premier soutien et les professionnels de l'aide. Il s'agit de mieux comprendre les arbitrages opérés par ces différents types d'acteur face à l'impératif de qualité du soin à donner ou recevoir, et de conciliation avec la vie personnelle et professionnelle. Cette microanalyse des trajectoires et expériences croisées dans la relation d'aide s'articule à une étude des contextes d'action publique qui déterminent, en partie, les catégories et les logiques d'action des individus. Ce faisant, elle met au jour les mécanismes de production des inégalités sociales et de genre dans le travail de care et les enjeux de reconnaissance sociale et professionnelle.

Pour l'Agence d'objectifs CFE-CGC, l'IRES a réalisé une étude sur le financement de la protection sociale et la notion de contributivité. Ce rapport est composé de plusieurs contributions dont les approches sont économiques, historiques, socio-politiques et/ou juridiques et sont illustrées ou portent sur des divers secteurs de la protection sociale (retraites, assurance chômage, prestations familiales). Un des résultats est que la notion de contributivité, très fortement mobilisée dans les débats sur le financement et les réformes de la protection sociale, est loin d'être univoque : ses acceptions et ses usages sont variés et les implications qui en sont faites au regard du financement ne vont pas

de soi. Une valorisation dans la *Revue de l'IRES*, augmentée de contributions d'autres chercheurs sur le même thème est envisagée pour l'année 2022.

D'autres sujets sur l'axe « Protection sociale » ont fait l'objet de travaux : sur les politiques publiques en direction des familles et notamment sur les dispositifs visant à une meilleure articulation entre activité professionnelle et charges familiales ; sur les retraites avec notamment un développement sur la notion de pensions « adéquates » pour toutes les personnes quel que soit leur statut d'emploi ; ou encore sur de la question de l'accès à la protection sociale des personnes étrangères revisitée dans une perspective historique longue.

Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés des deux premiers facteurs - formation des revenus primaires et redistribution (protection sociale) - sur la distribution et l'évolution des revenus disponibles et plus largement des moyens d'existence des ménages.

Dans ce cadre, une analyse des conséquences de la hausse du coût du logement sur les 35 dernières années pour les propriétaires comme pour les locataires montre en particulier l'accroissement des inégalités de revenus et de conditions de vie. En effet, la hausse du coût du logement a très fortement accru les profits des propriétaires bailleurs d'une part, et concomitamment, les taux d'effort, les dépenses contraintes et les difficultés de logement des ménages locataires d'autre part.

D'autres travaux se sont poursuivis, autour des seuils de richesse (deux articles à paraître dans *La Revue de l'IRES*), sur les « budgets de référence » ou « revenu minimum décent » pour pouvoir participer effectivement à la vie sociale, ou encore sur les politiques publiques en Argentine.

Emploi et système productif

Les travaux se sont poursuivis sur les principaux champs investis par le groupe depuis plusieurs années maintenant.

Les recherches sur les stratégies des groupes industriels et le système productif s'articulent autour de deux secteurs : la pharmacie et les télécommunications. Cette recherche a pour objectif de faire le point sur la densification du tissu industriel en France et sur son impact en termes d'emploi. Pour cela, l'analyse des chaînes mondiales de valeur sera menée sur les grands groupes français et étrangers présents en France et sur ses conséquences dans la localisation des sites de production. Le bilan des stratégies de R&D de ces groupes et du soutien des pouvoirs publics à cette R&D permettra aussi d'examiner le dispositif du crédit d'impôt recherche. Enfin, une revue de littérature sur les politiques industrielles en France fera le point sur leurs spécificités et leurs efficacités en termes d'emploi.

L'analyse des transformations du travail liées au numérique, via les activités du réseau *Sharers and Workers* (IRES et ASTREES), s'est poursuivie dans plusieurs directions : accompagnement de collectifs et d'initiatives de représentation de travailleurs de plateformes dans le cadre du projet européen *DigitalPlatformObservatory* avec la Confédération Européenne des syndicats (qui a donné lieu à la publication d'une boîte à outils et perdurera via le site internet dédié), accompagnement, dans le cadre du FACT

“travail et communs” des expérimentations menées au sein de six structures explorant et expérimentant de nouvelles formes d’organisation du travail mettant au centre de leur préoccupation les “communs du travail”. Un projet de recherche pour la DARES a été finalisé, sur les intermédiaires BtoB du travail, en collaboration avec Paris Saclay et TelecomParisTech. L’année 2021 a aussi été celle du lancement de deux nouveaux projets européens : l’un avec la CFE-CGC sur Intelligence Artificielle et le dialogue social (SecoIA Deal), l’autre avec la Fondation Brodolini (prolongement du projet Don’t GIG UP !). Un nouveau cycle d’événement Sharers Workers a été lancé, autour des enjeux du web “le web post plateformes”, en collaboration notamment avec CAP Digital.

Les autres thématiques restent au cœur des investissements et des perspectives de travail du groupe. Sur l’emploi des seniors, différentes valorisations ont porté sur les dynamiques territoriales et les politiques publiques sur l’emploi des seniors. L’analyse des parcours et des conditions de travail des femmes seniors a fait l’objet de différentes valorisations cette année et sera approfondie en 2022 via les données de panel de l’enquête « conditions de travail ». En ce qui concerne la diversité des formes d’exercice de l’activité agricole, l’année 2021 fut consacrée à la finalisation de la rédaction de la thèse *Recompositions de la diversité des formes d'exercice de l'activité agricole en Europe. L'importance croissante des travailleurs non permanents*. Cette thèse devrait être soutenue en 2022 et diverses valorisations suivront. Les travaux sur les inégalités hommes-femmes se sont poursuivis dans le cadre du Séminaire Égalité, Genre, Institutions et Politiques (SEGIPP) qui a repris son activité.

Les travaux de collaboration avec d’autres groupes de l’IRES (notamment le groupe relations professionnelles et le groupe « Revenus ») ont continué via des recherches sur les aidants et les effets du confinement, les stratégies syndicales et les conditions de travail dans les Ehpad ainsi que le projet Trajex sur les trajectoires et les expériences croisées des systèmes d’aide au domicile.

Enfin, sur un autre registre, une recherche sur la transition écologique, économique et sociale et son impact sur l’emploi démarre. Elle vise à explorer les mécanismes et les pratiques qui conduisent à l’émergence, la reconfiguration/ou le développement des métiers, emplois et formations dans les activités du réemploi, de la réutilisation et de la réparation.

Activités transversales

L’année 2021 a été riche en publications et en activités transversales.

L’année 2021 est marquée par la parution de 4 numéros de la *Chronique internationale de l’IRES* : 3 numéros variés, et un numéro spécial consacré aux mesures adoptées par les États face à l’impact économique et social pour faire face à la crise sanitaire. Ce numéro coordonné par Odile Chagny et Frédéric Lerais comporte 9 articles. La crise sanitaire liée au Covid-19 a en effet incité l’équipe de l’ires à consacrer de nouveau son numéro spécial à cette actualité.

Au cours de l’année 2021, un numéro spécial double de la Revue de l’ires est paru. Un numéro *Varia* est en cours de finalisation pour une publication au début de l’année 2022. Le numéro spécial double a pour thème la construction du marché du risque santé. L’un des axes de ce numéro spécial porte sur les recompositions des rapports entre

assurances privées et assurance publique en France et aux États-Unis. Plusieurs articles ont été présentés dans le cadre des *Entretiens de l'IRES* du 3 février 2022, Entretiens qui ont permis de nourrir un débat sur « la grande Sécu » avec les organisations syndicales.

Le numéro en cours (*Varia*) comporte deux articles issus de travaux réalisés dans le cadre de l'Agence d'objectifs sur l'évolution de l'indemnisation du chômage. Les deux autres articles interrogent la définition d'un seuil limite (ou plafond) de revenus.

Le séminaire international a repris un rythme plus régulier grâce au recours à des formats hybrides. Ce développement a permis d'une part d'accroître et diversifier la participation et d'autre part de mettre à disposition les principales interventions sous forme audio sur la chaîne Youtube. Cette action enrichit la mise en place de vidéos pour valoriser les travaux de recherche et les évènements organisés par l'Ires.

En matière de communication digitale, l'Ires s'est lancée dans une révision du site et de sa charte graphique. Les principaux points à retenir du futur projet de refonte du site sont : une simplification de l'ergonomie avec un regroupement de certaines rubriques dans les menus, une page d'accueil mettant en avant les contenus de façon plus visuelle ; et un moteur de recherche plus intuitif. L'objectif est que le nouveau site soit prêt à l'occasion des évènements consacrés à l'anniversaire des 40 ans de l'Ires.

L'année 2022 est celle des quarante ans de l'Ires. À cette occasion deux évènements sont envisagés : le premier, un séminaire scientifique, portera sur les évolutions des thèmes et des méthodes de recherche de l'Ires. Il comportera aussi une dimension prospective. Le second évènement interrogera l'usage et la production des recherches des organisations syndicales avec l'ensemble des responsables des organisations syndicales. Des travaux d'archives, réalisés à l'occasion d'un probable déménagement de l'Ires, pourront nourrir l'évolution des thématiques traitées par l'Ires sur longue période.